



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

Relevé des délibérations du Conseil d'Administration du 30 janvier 2012

Le Conseil d'Administration de l'UEB, en sa séance du 30 janvier 2012,

- a approuvé le compte-rendu du Conseil d'Administration du 21 novembre 2011.
- a entendu des informations du Président portant notamment sur le schéma régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, sur le renouvellement de la gouvernance de l'UEB à la suite du renouvellement des conseils d'administration des universités bretonnes et sur la situation de trésorerie de l'UEB.
- a pris acte du renoncement de l'Etat quant à la création de l'ENS Rennes et exprimé son profond désaccord en la matière
- a entendu une information sur le projet de contractualisation avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- a adopté la Délibération n°2012-01, Validation du bilan général annuel 2011 et de la programmation 2012 pour la mise en œuvre du Contrat d'Objectifs et de Moyens
- a adopté la Délibération n°2012-02, Autorisation de signer la convention de programme global Etat-Région-UEB relative à la mise en œuvre du projet UEB-C@mpus
- a adopté la Délibération n°2012-03, Autorisation de signer la convention de financement entre l'UEB et ses établissements membres dans le cadre du projet UEB-C@mpus
- a adopté la Délibération n°2012-04, SATT « Ouest Valorisation »
- a adopté la Délibération n°2012-05, Arrêt de la mise en œuvre de nouvelles chaires au titre du programme R BUCE WEST

Fait à Rennes, le 3 février 2012

Le Président de l'Université

Le Président de l'Université
européenne de Bretagne
Européenne de Bretagne

G. CATHELINÉAU
Guy Cathelineau